

Carpe Diem en Emilie-Romagne

Découverte culturelle et art de vivre à Bologne et en Emilie-Romagne de Parme à Ravenne

Séjour 5 jours



Voisine de la Toscane, l'Emilie-Romagne cultive une douceur de vivre, un goût des arts, une gastronomie et un sens de l'hospitalité qui lui sont propres, autour de quelques villes à l'identité forte. **Bologne**, médiévale et savante, est fière de son université autant que de son paysage d'arcades et de ruelles, de places à la beauté théâtrale. Capitale de l'Empire romain d'Occident, **Ravenne** la hiératique s'enorgueillit de ses édifices sacrés, ornés d'incomparables mosaïques paléochrétiennes. **Parme** est la paisible

amoureuse des arts, la patrie du Corrège et du Parmesan. Vous découvrirez également le savoir-faire culinaire d'Emilie-Romagne, autour des bonnes tables de Bologne, d'une promenade gourmande et d'une dégustation dans une vinaigrerie artisanale.

Le programme de ce voyage vous propose l'accompagnement d'un **conférencier hédoniste et un rythme étudié, alternant visites culturelles et temps libres.**

Quelques points forts :

- un **petit groupe de 8 à 16 participants** ;
- un hébergement en **hôtel 4*** dans le **centre historique Bologne** ;
- une **promenade gourmande** à Bologne ;
- la visite d'une **vinaigrerie artisanale à Modène** ;
- la visite d'un atelier de mosaïques à Ravenne ;
- du temps libre à Ravenne et Bologne pour flâner à votre guise.

Journée 1

Vol Paris / Bologne

Vol régulier Paris / Bologne.

Transfert à l'hôtel pour déposer les bagages.

Une première promenade nous mènera à la découverte du **centre historique** qui a conservé son caractère avec ses rues étroites bordées d'arcades, invitant à la flânerie. Sur la **piazza Maggiore**, ouverte au début du XIIIe siècle par le gouvernement communal, dans l'intention de créer un espace public de prestige, nous verrons le **palais du Podestà** (*vue extérieure*) et le **palais communal** (*vue extérieure*) ainsi que la célèbre **fontaine de Neptune** de 1566, due à Jean de Bologne.

Dîner au restaurant et nuit.

Journée 2

Découverte de Bologne "la rouge, la grasse, la savante"

(Journée de visite sous forme de promenade à pied)

Ce matin, nous visiterons la **basilique San Petronio**, ambitieuse église de la commune, entreprise à la fin du XIVe siècle, dont la nef dépasse en hauteur celle de la cathédrale d'Amiens. Sa façade est l'œuvre de Jacopo della Quercia.

Puis, notre flânerie prendra un **tour dédié aux saveurs** de la ville. Réputée pour être l'une des capitales de la gastronomie italienne, Bologne cultive la tradition en combinant savoir-faire et qualité de ses produits. La mortadelle, les tortellinis et le "ragù" comptent parmi ses spécialités.

Après avoir goûté au **café** de l'un des meilleurs baristas de la ville, nous gagnerons le cœur battant de la cité au travers de **marchés historiques** et de ruelles médiévales où s'alignent échoppes et commerces de bouche. Nous visiterons l'**atelier d'une fabrique artisanale de pâtes fraîches** avant de gagner l'une des plus anciennes "osteria" d'Italie pour profiter d'un **déjeuner sous forme de dégustation de produit locaux**.

Enfin, nous savourerons une **glace** prise chez l'un des glaciers les plus réputés de la ville.

L'**après-midi sera libre** afin que chacun découvre la ville à son rythme et à sa guise.

Dîner libre et nuit à l'hôtel.

Journée 3

Ravenne et ses mosaïques

(Environ 150 km - excursion en autocar privé et visite sous forme de promenade à pied)

Nous nous rendons aujourd'hui à **Ravenne**, promue au Ve siècle au rang de capitale de l'Empire romain d'Occident. Nous irons à la découverte de ce magnifique ensemble de mosaïques et de monuments paléochrétiens, en commençant par la **basilique Saint-Vital**, datée du VIe siècle. De forme octogonale, elle conserve dans son abside sa parure de mosaïques byzantines, tout empreintes de hiératisme et de sévérité avec en particulier les deux célèbres représentations de Justinien et de Théodora au milieu de la cour. A proximité, le **mausolée de Galla Placidia**, véritable petit joyau du temps d'Honorius, fait scintiller ses ors et ses bleus profonds.

Déjeuner libre.

L'après-midi débutera par la découverte d'un **atelier de mosaïques** (*sous réserve d'autorisation*). Nous y verrons les différentes techniques anciennes et modernes de cet art séculaire.

Puis, nous profiterons d'un **temps libre** pour découvrir, à notre guise, en liberté, les autres trésors de Ravenne.

Retour à Bologne. Dîner libre et nuit à l'hôtel.

Journée 4

Modène et Parme : de l'art et des traditions gastronomiques

(Environ 220 km - excursion en autocar privé et visite sous forme de promenade à pied)

A **Modène**, la matinée sera consacrée à la visite de l'un des chefs-d'œuvre de l'architecture romane : le **duomo** daté du XIIe siècle, dont la construction fut assurée par l'architecte lombard Lanfranco, assisté par le sculpteur Wiligelmo, qui a réalisé les remarquables bas-reliefs de la façade.

Déjeuner-dégustation dans une vinaigrerie artisanale réputée pour sa production balsamique.

L'après-midi, parvenus à **Parme**, notre découverte de la ville débutera par son cœur : la **place de la cathédrale** et son **baptistère** octogonal en marbre de Vérone, qu'Antelami projeta à la fin du XIIe siècle. Les parois sculptées et peintes sont une précieuse mise en image de l'Évangile. Dans la **cathédrale**, véritable joyau de l'architecture romane, nous retrouverons le talent d'Antelami dans la chaire avec *La Déposition de croix*. Nous admirerons également la coupole et la célèbre *Assomption de la Vierge* peinte par Le Corrège. Non loin de là, l'**église San Giovanni Evangelista** abrite un décor du même peintre, une immense *Vision de Saint-Jean*.

Retour à Bologne. Dîner libre et nuit à l'hôtel.

Journée 5

La pinacothèque de Bologne, le palais de l'Archiginnasio, et retour à Paris

(Matinée de visite sous forme de promenade à pied)

Ce matin, nous gagnerons la **pinacothèque** afin de découvrir la richesse et la diversité de l'école de peinture de Bologne. Des artistes majeurs d'Emilie-Romagne et de Lombardie du XIVe au XVIIIe siècle, contribuèrent à sa renommée, parmi lesquels Ercole da Roberti, Lorenzo Costa, Francesco del Cossa, et bien sûr les Carracci, figures marquantes d'un art en évolution et influents sur des artistes tels que Guido Reni, Le Guerchin, Le Dominiquin...

Puis, nos pas nous conduiront à la "grande demeure" de l'université, le **palais de l'Archiginnasio**, construit au XVIe siècle dont les murs, voûtes et escaliers sont entièrement revêtus d'un riche décor héraldique, unique en Europe. L'intérieur abrite le "théâtre anatomique", temple de la dissection humaine.

Déjeuner au restaurant.

Puis, transfert à l'aéroport de Bologne. Vol régulier pour Paris.

Nos programmes de voyage sont élaborés sur la base d'informations connues au moment de leur publication. La situation exceptionnelle conduit actuellement les transporteurs à adapter fréquemment leurs dessertes aériennes ou ferroviaires, les horaires mentionnés sur notre site sont de ce fait sujets à modification et restent évolutifs. Par ailleurs, la visite des sites est conditionnée aux éventuelles restrictions sanitaires locales, il est donc possible que des visites initialement prévues ne soient plus réalisables, auquel cas nous prévoyons un programme de substitution. Afin de tenir compte des informations les plus récentes, les modifications sont communiquées aux participants inscrits au voyage une quinzaine de jours avant le départ, mais peuvent évoluer sur place, indépendamment de notre volonté. Nous vous remercions pour votre compréhension.

Dates de départ

Ce programme est finalisé, mais les dates de départs à venir sont encore en préparation. Elles paraîtront prochainement.

Ce programme comprend :

- les vols réguliers ;
- les taxes d'aéroport ;
- l'hébergement avec les petits déjeuners en hôtel 4* ;

- deux repas au restaurant, hors boissons ;
- deux déjeuners sous forme de dégustation de produits locaux, boissons incluses ;
- les transferts en autocar privé de l'aéroport à l'hôtel et retour, et les excursions, suivant le programme ;
- l'accompagnement culturel d'un conférencier Intermèdes ;
- les entrées dans les sites mentionnés au programme ;
- la visite d'un atelier de mosaïques à Ravenne ;
- un audiophone par personne pour une meilleure écoute des commentaires de votre conférencier ;
- la taxe de séjour obligatoire ;
- l'assistance rapatriement.

Ce programme ne comprend pas :

- les repas mentionnés "libres" ;
- les boissons, à l'exception de celles mentionnées ci-dessus ;
- les pourboires usuels aux guides et aux chauffeurs ;
- le port des bagages ;
- les dépenses d'ordre personnel ;
- l'assurance optionnelle annulation, bagages et interruption de séjour.

Temps libres

Les activités suggérées ne sont pas incluses dans votre forfait sauf mention contraire. Il vous revient de les réserver sur place auprès de l'hôtelier si les services sont fournis par ses soins (SPA, massage, activités sportives, etc...) ou auprès des prestataires locaux pour les activités extérieures (musées, etc...). Votre conférencier pourra vous assister dans vos démarches dans la mesure de ses possibilités.

Certaines activités peuvent être réservées avant votre départ sur les sites internet proposant ces activités, néanmoins nous vous recommandons d'attendre la garantie du départ pour effectuer vos réservations.

Intermèdes décline toute responsabilité en cas de non disponibilité, de mauvaise exécution des services ou en cas d'accident.

OFFRE EXCLUSIVE Chambre à partager

Si vous vous inscrivez seul tout en souhaitant partager votre chambre d'hôtel et si aucun autre voyageur ne peut partager avec vous, Intermèdes a le plaisir de vous offrir **le montant du supplément chambre individuelle**.

Départ de Province

Si vous souhaitez un départ de province, notre service transport effectuera la recherche la plus adaptée. Selon les destinations, les départs de province s'effectuent soit sous forme de pré et post acheminement vers Paris, soit, pour l'Europe notamment, sous forme de vol direct de votre ville vers le lieu de destination. Consultez notre Service Clients pour une étude spécifique.

Hôtellerie (classification en normes locales)

- Bologne - **Art Hotel Commercianti 4★**
Installé dans une demeure historique dont il a conservé le décor élégant et plein de charme, le Art Hôtel Commercianti est idéalement situé dans le centre historique de Bologne, à quelques pas de la piazza Maggiore.
<https://fr.art-hotel-commercianti.com/>

Si les hôtels mentionnés devaient être modifiés, ils seraient remplacés par des établissements de catégorie similaire. Toutefois les services proposés peuvent varier.

Assurances

Pour votre confort et votre sécurité, l'assurance assistance/rapatriement est incluse dans le prix de voyage si vous résidez en Europe.

Pour plus de garanties, nous vous recommandons de souscrire le jour de votre inscription une des assurances complémentaires annulation/interruption de voyage/bagage suivantes :

Garantie multirisque extension épidémies * : 4,74 % du prix du voyage

Annulation

Lorsque vous devez annuler votre voyage, Assurinco vous rembourse les frais prévus dans nos conditions de vente pour tout motif listé dans les conditions générales de l'assurance (sans franchise en cas de maladie, accident, décès, et avec une franchise pour tous les autres motifs garantis).

L'extension épidémies inclut une téléconsultation avant départ, l'annulation pour maladie type COVID déclarée dans le mois qui précède le départ ainsi que l'annulation pour refus d'embarquement suite à prise de température.

Remboursement maximum : 10 000 € par personne et 40 000 € par événement.

Bagages

- En cas de perte, vol ou détérioration de vos bagages, Assurinco vous rembourse à concurrence de 2 000 € par personne.

- En cas de retard d'acheminement, Assurinco vous rembourse les effets de première nécessité à hauteur de 300 € par personne (sur présentation des justificatifs à votre retour de voyage).

Interruption de voyage

Si vous êtes rapatrié, ou devez interrompre votre voyage en cas de :

- maladie grave, hospitalisation ou décès d'un proche;
- inondation, incendie ou cambriolage de votre domicile, résidence secondaire, locaux professionnels;
- une convocation à caractère impératif.

Assurinco vous rembourse la partie de votre voyage non effectuée (avec une franchise d'une nuit) à concurrence de 10 000 € par personne et 40 000 € par événement.

Cette garantie ne peut intervenir qu'après intervention de Mutuaide au titre des garanties d'assistance.

Garantie multirisque * : 3,95 % du prix du voyage

Annulation

Lorsque vous devez annuler votre voyage, Assurinco vous rembourse les frais prévus dans nos conditions de vente pour tout motif listé dans les conditions générales de l'assurance (sans franchise en cas de maladie, accident, décès, et avec une franchise pour tous les autres motifs garantis).

Remboursement maximum : 10 000 € par personne et 40 000 € par événement.

Bagages

- En cas de perte, vol ou détérioration de vos bagages, Assurinco vous rembourse à concurrence de 2 000 € par personne.

- En cas de retard d'acheminement, Assurinco vous rembourse les effets de première nécessité à hauteur de 300 € par personne (sur présentation des justificatifs à votre retour de voyage).

Interruption de voyage

Si vous êtes rapatrié, ou devez interrompre votre voyage en cas de :

- maladie grave, hospitalisation ou décès d'un proche;
- inondation, incendie ou cambriolage de votre domicile, résidence secondaire, locaux professionnels;
- une convocation à caractère impératif.

Assurinco vous rembourse la partie de votre voyage non effectuée (avec une franchise d'une nuit) à concurrence de 10 000 € par personne et 40 000 € par événement.

Cette garantie ne peut intervenir qu'après intervention de Mutuaide au titre des garanties d'assistance.

Garantie Multirisque complémentaire carte bancaire * : 2 % du prix du voyage.

Garanties identiques à l'assurance Multirisque, **à condition que vous ayez réglé votre voyage au moyen d'une carte bancaire haut de gamme, comportant une garantie annulation.**

* Les garanties d'assurance sont soumises aux conditions générales de vente décrites dans les notices d'assurance. Le détail des garanties est disponible sur notre site internet www.intermedes.com, ou peut vous être envoyé sur simple demande.

Vous disposez d'une faculté de renonciation définie par les articles L112-2-1 et L112-10 du Code des assurances à la suite de la souscription d'un contrat d'assurance. Conformément aux dispositions de l'article L112-10 du Code des assurances, l'Assuré qui souscrit à des fins non professionnelles un contrat d'assurance constituant un complément d'un bien ou d'un service vendu par un intermédiaire, **s'il justifie d'une garantie antérieure** pour l'un des risques couverts par le présent contrat, peut renoncer à ce dernier, sans frais ni pénalités tant qu'il n'a pas été intégralement exécuté ou que l'Assuré n'a fait intervenir aucune garantie.

Cette renonciation doit intervenir dans un délai de **quatorze (14) jours calendaires** à compter de la conclusion du contrat. La demande écrite doit être remise en main propre ou envoyée par courrier recommandé.

Italie

Formalités pour les ressortissants français : une carte d'identité (ou passeport) en cours de validité est nécessaire.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre janvier 2004 et décembre 2013, sa durée de validité, pour les autorités françaises, a été prolongée automatiquement de 5 ans, mais la date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Toutefois, les autorités de certains pays ne reconnaissent pas cette extension de validité. De ce fait, **si la date mentionnée sur votre carte d'identité est expirée, nous vous recommandons de voyager avec un passeport en cours de validité.**

Les non-ressortissants français ou bi-nationaux sont invités à consulter les autorités consulaires afin de vérifier les formalités exigées : consulat d'Italie 5 boulevard Emile Augier 75016 Paris - Tel. : 01.45.20.78.22. <http://www.consparigi.esteri.it>

Pour tout mineur ne voyageant pas avec ses parents ou voyageant avec un seul de ses parents, une nouvelle réglementation astreint à des formalités particulières publiées sur le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1922>. Dans tous les cas de figure, nous vous recommandons d'emporter une **copie du livret de famille et lorsque l'enfant ne voyage pas avec ses deux parents une autorisation du deuxième parent**. Pour plus de précisions consultez notre Service Clients.

Adresses utiles :

- Office national du tourisme italien 23 rue de la Paix 75002 Paris - Tel. 01.42.66.03.96/01.42.66.66.68 ;

- Institut culturel italien 50 rue de Varenne 75007 Paris - Tel. : 01.44.39.49.39.

Change : l'Italie fait partie de la zone euro. Comme en France la monnaie est donc l'Euro.

Electricité : les prises italiennes sont alimentées par du courant alternatif 220 volts et acceptent des fiches mâles à deux broches. Mais les fiches italiennes présentent différentes tailles. Par précaution, il convient de se munir d'un adaptateur. Achetez-le avant de partir car vous aurez du mal à en trouver sur place. Dans la plupart des hôtels 3* et plus, les salles de bain sont équipées de prises spéciales pour les rasoirs et sèche-cheveux ; toutefois n'oubliez pas de vérifier le voltage.

Horaires d'ouverture : banques de 08h30 à 12h45 du lundi au vendredi, magasins de 08h00 à 13h00 et de 15h30 à 19h30 du lundi au samedi.

Pourboires : au restaurant, il est d'usage de laisser un pourboire quand le service n'est pas compris. Un pourboire correspondant à 10 % de la note est considéré comme généreux. Quand un chauffeur de taxi ou un portier d'hôtel s'est montré obligeant, il suffit d'arrondir le coût aux 2 € supérieurs environ.

Santé : aucune précaution particulière. Il est préférable d'être à jour des rappels de vaccination et de se prémunir contre les moustiques. Pensez à vous procurer la carte européenne d'assurance maladie si vous deviez recevoir des soins médicaux en Europe.

Taxe de séjour : en 2007, l'Italie a décrété une taxe de séjour d'un montant maximum de 5 € par jour, applicable par les municipalités qui le souhaitent. Cette taxe est réinvestie dans les structures et services touristiques.

Téléphone : pour téléphoner depuis l'Italie vers la France, composer le 00 33, suivi des neuf chiffres du numéro de votre correspondant (sans le 0 initial).

Tenue vestimentaire : emportez des tenues d'hiver de novembre à mars, et des vêtements plus légers d'avril à octobre. Prévoyez une paire de chaussures confortables car les visites et certains déplacements dans une partie des centres historiques s'effectueront à pied. Il est toujours utile d'emporter un chapeau pour se protéger du soleil au cours des visites en extérieur. Les Italiens sont très attentifs à l'habillement et ils notent immédiatement les vêtements excentriques ou indécents. Dans les lieux de culte, un code vestimentaire strict est imposé : le torse et les épaules doivent être couverts, et les shorts et les jupes doivent descendre au-dessous du genou.

Visites : nous attirons votre attention sur le fait que les œuvres, artistes et courants artistiques cités dans nos programmes détaillés ne feront pas nécessairement l'objet d'un commentaire lors des visites des musées. Certaines œuvres peuvent également ne pas être exposées en raison de prêts ou de restauration. En fonction du temps dont vous disposerez, votre visite sera orientée sur une sélection d'œuvres.

Info Covid

Une stratégie de réouverture des frontières a été mise en place par le gouvernement français sur la base des indicateurs sanitaires de chaque pays. Il en ressort une classification des pays (vert-orange-rouge) et, pour chacune de ces couleurs, les conditions de sortie du territoire français selon le statut du voyageur (vacciné/non vacciné/guéri)

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/deplacements>.

Outre cette classification, chaque pays détermine ses propres conditions d'entrée en fonction du lieu de provenance du

voyageur et de son lieu de résidence dans les semaines précédant le voyage.

Il revient au voyageur de vérifier les conditions d'admissibilité en fonction de son statut personnel (vacciné/non vacciné/guéri ; pays de départ et pays de résidence). Les mesures sanitaires étant évolutives, nous vous recommandons de consulter ce site régulièrement afin de préparer au mieux votre départ <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/>.

Dans le cas où un test PCR ou antigénique négatif est exigé pour quitter le pays de destination et/ou rentrer sur le territoire français, nous organisons avec nos partenaires locaux les rendez-vous et les cessions de prélèvements au cours du voyage. Le montant des prélèvements varie en fonction de la destination et reste à votre charge, il est à noter toutefois que certains tests effectués au sein de l'Union Européenne sont éligibles à un remboursement partiel, nous vous invitons à consulter le site de la CPAM pour de plus amples informations <https://www.ameli.fr/paris/assure/actualites/covid-19-quelle-prise-en-charge-des-tests-de-depistage-realises-letranger>.

Un certificat COVID européen (pass sanitaire) est désormais obligatoire pour accéder aux lieux fermés sur l'ensemble du territoire italien : musées, restaurants, bars. Plus d'informations sur le pass sanitaire européen sur https://ec.europa.eu/info/live-work-travel-eu/coronavirus-response/safe-covid-19-vaccines-europeans/eu-digital-covid-certificate_fr.

Notre Service Client se tient à votre disposition pour répondre à vos questions au 01 45 61 90 90.

Prévisions météorologiques

Nous vous conseillons de consulter les prévisions météorologiques la veille de votre départ sur le site de **la chaîne météo** ou de **météo France**.

Informations voyageurs : sécurité et situation sanitaire

Pour chaque pays, le **ministère des Affaires Etrangères** (<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs>) publie des fiches conseils aux voyageurs sur son site internet. Vous y trouverez les dernières recommandations notamment en matière de sécurité, formalités et santé.

Nous vous recommandons fortement de consulter ces sources d'information régulièrement, jusqu'à la veille de votre départ. Nous tenons également ces fiches à votre disposition sur simple demande au 01 45 61 90 90.

Bibliographie

Italie

Histoire

- *Histoire de l'Italie, des origines à nos jours* - P. Milza, Fayard
- *Histoire de l'Italie*, C.Brice, Hatier
- *Les Etrusques*, Dominique Briquel, Que sais-je ? PUF
- *Magna Grecia. Les colonies grecques dans l'Italie antique* P.G. Guzzo, Gallimard, coll. « Découvertes »
- *La Grande Grèce. Histoire et archéologie* - E. Greco - Hachette, coll. « Essais »
- *Histoire de la Rome antique*, Yann Le Bohec, Que sais-je ? PUF
- *Histoire de la Rome antique: Les armes et les mots*, Lucien Jerphagnon, Fayard/Pluriel
- *Les empires normands d'Orient*, P. Aubé, Tempus Perrin/Poche
- *L'Italie au Moyen-Âge, Ve - XVe siècles* - J.P. Delumau - Hachette
- *La République de Venise, Champs Histoire*, C. Diehl, Flammarion
- *L'Italie de la Renaissance, un monde en mutation, 1378-1494*, C. Bec, I Cloulas, B. Jestaz, A. Tenenti, Fayard
- *La Civilisation de la Renaissance en Italie*, J. Burckhardt Ed. Bartillat
- *Histoire de l'Italie du XVIe au XVIIIe siècle*, Collectif, Armand Colin
- *Voyage dans la Rome Baroque*, Patrick Barbier, Grasset
- *Italies, Anthologie des voyageurs français au XVIIIe et XIXe siècles*, Y.Hersant, Bouquins, Robert Laffont
- *Naissance de l'Italie Contemporaine*, G. Pécout, Armand Collin
- *L'Italie contemporaine : De 1945 à nos jours*, M. Lazar, Fayard

Art

- *L'art romain*, François Baratte, RMN, Petits Manuels de l'Ecole du Louvre
- *L'art romain d'Auguste à Constantin*, B. Andreae, Picard
- *L'art italien*, André Chastel, coll. Tout l'Art, Flammarion
- *La peinture italienne*, Carlo Pirovano, Place Des Victoires Eds
- *La peinture italienne du Moyen Âge*, Françoise Leroy, Que sais-je? PUF
- *L'Art de la Renaissance Italienne*, collectif, Ullmann

- *La Renaissance dans les cours italiennes*, Alison Cole, coll. Tout l'Art, Flammarion
- *Renaissance italienne 1460-1500*, A. Chastel, Gallimard
- *Le Baroque*, Victor-Lucien Tapié, Que sais-je ? PUF
- *La sculpture baroque italienne* - Boucher - Thames & Hudson
- *Les jardins des villas italiennes*, M. Agnelli, Paris, Albin Michel

Littérature

- *La littérature italienne*, François Livi, Christian Bec, Que sais-je ? PUF
- *La Divine Comédie*, Dante Alighieri, Flammarion
- *Roland Furieux*, L'Arioste, Gallimard
- *La Locandiera. Les rustres* Carlo Goldoni, Flammarion
- *Les fiancés*, A Manzoni, Gallimard
- *Le guépard*, Giuseppe Tomasi di Lampedusa, Points
- *Voyage en Italie*, Goethe, Bartillat
- *Voyages en Italie*, Stendhal, Gallimard
- *Le Corricolo. Impressions de voyage à Naples*, Alexandre Dumas, Desjonqueres
- *Voyage du Condottiere*, A.Suares, Le Livre de poche
- *Les princes de Francalanza*, Frederico de Roberto, Points
- *Dictionnaire amoureux de l'Italie*, D. Fernandez, Plon
- *Naples en fête, Théâtre, musique et castrats au XVIIIe siècle* Patrick Barbier, Grasset
- *La vie silencieuse de Marianna Ucria*, Dacia Maraini, Robert Laffont
- *Venise, histoire, promenades, anthologie et dictionnaire*, Delphine Gachet et Alessandro Scarsella (dir), collection Bouquins, Robert Laffont

Emilie Romagne

Guides

- N. JUSSERAND, Bologne : Italie, Guides Gallimard
- F. BOUQUEREL, Vérone, Padoue et Mantoue, Guides Autrement

Art, Histoire

- A. CHASTEL, L'art italien, Flammarion
- E. et R. CHEVALLIER, Emilie et Romagne : Ravenne, Bologne, Modène, Parme, Rimini, l'Adriatique, Arthaud
- C. YRIARTE, Rimini, un condottière au XVe siècle, éditions Rothschild
- T. NICOLINI, E. BUNGENER, M.-Ch. GAMBERINI, Au cœur de l'Italie : cités de Toscane, Latium, Ombrie, Marches, Nathan
- HIDIBRAND, Urbino : le palais des ducs
- A.MARTIN-CONRAD, Le Palais ducal d'Urbino, éditions Atlas
- P. MARTON, J.-P. FOLLET, Vérone, éditions Mengès
- R. PEYRE, Padoue et Vérone, éditions Laurens
- R. CHIARELLI, Vérone : guide artistique, éditions Arnaud